

Grande coalition : un nouveau souffle pour l'Europe ?

René Lasserre



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rea/4622>

DOI : 10.4000/rea.4622

ISSN : 1965-0787

Éditeur

CIRAC

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2013

Pagination : 1-2

ISSN : 1156-8992

Référence électronique

René Lasserre, « Grande coalition : un nouveau souffle pour l'Europe ? », *Regards sur l'économie allemande* [En ligne], 111 | décembre 2013, mis en ligne le 17 décembre 2013, consulté le 22 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/rea/4622> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rea.4622>

Grande coalition : un nouveau souffle pour l'Europe ?



**Prof. René Lasserre,
Directeur du CIRAC**

Au terme de négociations minutieuses, dans lesquelles aucun des enjeux politiques importants qu'aura à affronter la République fédérale dans les quatre ans qui viennent n'aura été éludé, un contrat de gouvernement a été signé le 27 novembre et approuvé à la mi-décembre par les partis des deux grandes familles majoritaires du pays, la CDU/CSU et le SPD. La nouvelle coalition gouvernementale droite-gauche disposera non seulement d'une très large majorité au *Bundestag*, mais également au *Bundesrat*, la chambre des Länder, ce qui devrait garantir au nouveau gouvernement des marges de manœuvre importantes, y compris constitutionnelles, dans tous les domaines, et notamment en matière de politique européenne.

Sur ce chapitre, le contrat de la Grande coalition s'inscrit explicitement dans la continuité et la cohérence de la politique menée par Angela Merkel depuis 2009, principalement dans la priorité qui a été donnée à l'union monétaire et la stratégie qui a été mise en œuvre pour assurer la sauvegarde de l'Euro dans le contexte de la crise de la dette souveraine. Le texte rappelle que l'objectif d'une monnaie européenne stable est la condition d'une croissance durable et réaffirme qu'il ne peut reposer que sur une politique résolue de consolidation financière des Etats membres et que sur une coordination plus poussée des politiques économiques nationales. L'exclusion de toute forme de mutualisation de la dette qui aurait pour effet d'exonérer les Etats de leur responsabilité financière nationale est également rappelée comme principe intangible de l'UEM.

A travers le rappel de ces éléments, la nouvelle majorité entend souligner que par la mise en œuvre de ces principes au plan domestique et sa persévérance à les faire prévaloir auprès de ses partenaires dans la gestion de la crise souveraine, l'Allemagne a efficacement contribué au sauvetage de la monnaie et à la consolidation de l'Union européenne. Plus qu'une réponse implicite aux multiples détracteurs qui, dans les pays partenaires, n'ont cessé d'accuser l'Allemagne « d'imposer l'austérité », voire une gestion « punitive » ou « mortifère » à l'ensemble de l'Europe, on y lira le message clair et déterminé que la politique allemande de consolidation financière et de renforcement de la gouvernance budgétaire européenne sera poursuivie.

Cela devrait achever de dissiper les illusions de ceux des responsables et observateurs qui, notamment en France, après avoir longtemps escompté un revers électoral d'Angela Merkel, espéraient que la participation prévisible du SPD à la coalition gouvernementale infléchirait très sensiblement la politique européenne de l'Allemagne dans le sens d'un relâchement des disciplines communautaires au bénéfice d'un soutien public plus marqué à la demande. Le contrat gouvernemental mentionne certes quelques ouvertures en direction d'interventions structurelles ciblées en faveur de la croissance et l'emploi, mais celles-ci ont

déjà été actées par des initiatives ponctuelles de la chancellerie et sont étroitement circonscrites, à l'instar de celles prévues dans le Pacte européen pour la croissance et l'emploi adopté en juin 2012. Si d'autres ouvertures ne sont pas à exclure, elles restent néanmoins subordonnées à l'avancement des politiques de modernisation et de compétitivité des Etats européens en difficulté, en même temps que des marges de manœuvre qu'ouvrira progressivement une reprise de la croissance pour l'instant encore très hésitante.

A défaut d'un changement notable de paradigme attendu de la nouvelle majorité gouvernementale allemande sur la politique de consolidation financière qui sera menée dans le cadre de la zone Euro, on peut également miser sur les effets positifs induits que pourraient avoir sur le marché européen les changements de curseurs annoncés dans la politique domestique allemande. L'adoption d'un SMIC légal vient logiquement à l'esprit pour escompter un relèvement de pouvoir d'achat des travailleurs pauvres et un effet positif sur la demande intérieure. A ceci près que le SMIC ne concernera pas les grandes branches de l'économie, toutes largement contractualisées avec des niveaux élevés de salaires. Il tient davantage de la mesure symbolique imposée par le syndicat Verdi dans le secteur peu syndicalisé et faiblement contractualisé des services et de l'artisanat employant une main-d'œuvre peu qualifiée. Dans ces secteurs résiduels où existent déjà une douzaine de SMIC sectoriels pour la plupart supérieurs à 8 € couvrant quelque 3 millions de salariés, il aura essentiellement une fonction de « voiture-balai », sans effet très conséquent pour la demande globale.

La promotion attendue et souhaitable des investissements d'infrastructure devrait avoir un impact plus important dans le secteur des équipements publics (réseaux, BTP...) où les opérateurs français sont bien représentés. Pour le reste, le pouvoir d'achat et la demande intérieure se situent déjà, du fait de la bonne tenue de l'emploi, à un niveau très élevé, de sorte que l'impact de la demande allemande sur les marchés voisins dépend essentiellement de la compétitivité de leurs opérateurs respectifs. Or on constate que, malgré leurs efforts, en dépit de la vitalité des importations en provenance du marché européen, les entreprises françaises ont perdu, depuis 2007 et jusqu'à l'année dernière, du fait d'une compétitivité coût dégradée, environ un quart de leur part de marché sur le territoire allemand.

La Grande coalition apportera-t-elle finalement un nouveau souffle pour l'Europe ? Sans aucun doute pour le renforcement de la gouvernance de l'Euro, la confiance et le climat favorable au retour à la croissance qui peut résulter de l'efficacité attendue de la *dream team* ministérielle sortie patiemment des urnes. Sera-t-elle une chance pour la France ? Peut-être, si cette dernière réussit enfin à saisir les potentialités d'une avancée vers l'union politique que peut lui fournir son partenariat privilégié avec la République fédérale. Et surtout si elle engage de façon conséquente les réformes de son système de régulation publique et sociale que son partenaire attend et qui lui permettront de restaurer la dynamique de son économie et sa crédibilité politique. Pour l'instant, le pari n'est pas gagné.

René Lasserre, le 15 décembre 2013